

Plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères

1. Favoriser une précocité de l'exposition

- proposer la pratique d'une langue vivante dès la maternelle.
- pour accompagner les professeurs des écoles, renforcer la présence à leurs côtés d'assistants étrangers, locuteurs natifs. Augmenter de 20% leur nombre à l'horizon de la rentrée 2020.

2. Favoriser une régularité de l'exposition

- Dans le premier degré, au lieu de 2 séances de 45 minutes par semaine, privilégier des séances quotidiennes de 15 à 20 minutes.
 - ✓ Cette organisation sera expérimentée à la rentrée 2019 dans toutes les circonscriptions du premier degré et sera généralisée à la rentrée 2020 à toutes les écoles.
- Dans le second degré, encourager des expérimentations pour organiser l'enseignement par modules de 45 minutes.
 - ✓ Une expérimentation sera lancée à la rentrée 2019 dans 300 collèges (10 par académie).

3. Favoriser la pratique systématique de l'anglais

- Rendre obligatoire l'apprentissage de l'anglais en LV1, LV2 ou LV3.

4. Rendre l'enseignement des langues plus structuré et progressif

- ✓ Des documents ressources expliciteront les attendus en vocabulaire et proposeront des progressions organisées dans l'acquisition du vocabulaire, afin d'atteindre la maîtrise des 4 000 mots les plus fréquents dans chaque langue, soit le niveau B2 visé à la fin du lycée.
- ✓ Un guide pour l'enseignement des langues vivantes à l'école sera mis à la disposition des professeurs des écoles.
- ✓ Un vade-mecum de l'enseignement en langues accompagnera le développement des enseignements bilingues et internationaux, dans le premier et le second degré.

5. Utiliser toutes les ressources du numérique et de l'intelligence artificielle

- Création d'un prix national de la pédagogie numérique.
- Lancement d'un appel à projet, doté de 150 000 euros, pour la création d'un programme de conversation numérique en langue étrangère.
- Création d'un outil numérique interactif d'aide à la pratique de l'oral.

6. Inscrire le parcours des élèves dans un cadre de référence européen

- Créer un test de positionnement en 3^{ème} en anglais dès 2020.
- Baccalauréat : pour la session 2021, voie générale, technologique et professionnelle, l'examen sera complété par une attestation de langue.
- Offrir une certification aux élèves qui suivent un parcours renforcé en anglais, allemand et espagnol.

7. Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation initiale

- Intégrer une nouvelle épreuve, optionnelle, à la maquette du nouveau concours de recrutement des professeurs des écoles. Cette nouvelle option sera proposée à compter du concours 2021.
- Donner aux professeurs stagiaires la possibilité de faire un stage en responsabilité d'un semestre dans un pays européen.

8. Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation continue

- **S'appuyer sur l'augmentation du programme ERASMUS+ pour multiplier par deux le nombre de professeurs qui partent en mobilité.**
- **Ouvrir aux professeurs du premier et du second degré la possibilité de passer la certification complémentaire leur permettant d'enseigner en langue étrangère en dehors de dispositifs spécifiques.**

9. Multiplier les écoles et établissements bilingues et internationaux.

- **Pour réduire la fracture territoriale, créer pour la rentrée 2020 au moins une école bilingue dans une grande langue internationale dans tous les départements qui n'en ont aujourd'hui aucune.**
- **À l'horizon 2022, multiplier par deux le nombre d'écoles bilingues dans les grandes langues internationales dans l'ensemble des départements français.**
- **Créer un réseau d'établissements labellisés EUROSCOL (60 en 2019).**
- **Faire des établissements publics locaux d'enseignement international (EPLEI) et des établissements EUROSCOL des centres régionaux de formation et de diffusion de pratiques d'enseignement et d'ouverture à l'international.**

10. Créer un baccalauréat français international

- **Définir les modalités d'un baccalauréat international français susceptible de promouvoir l'excellence du modèle éducatif français dans un contexte éducatif concurrentiel.**